**Prise d’empreintes pour les stages**

L’École de criminologie rembourse jusqu’à un maximum de 60$ la prise d’empreintes qui est obligatoire pour un stage. comme il existe des prix très variables d’un endroit à l’autre on vous invite à aller au Commissionnaires au 1001 Sherbrooke est Montréal H2L-1L3 au (514)-273-8578. Les coûts en 2018 étaient de 57.49$. Nous vous invitons à les contacter avant pour vérifier les prix. Par la suite vous devez nous apporter un document rempli (remis par votre enseignant de stage) et votre facture originale un maximum de 2 mois après la prise d’empreintes.

Merci de votre collaboration

Valérie Préseault

Coordonnatrice des stages

École de Criminologie FAS UdeM